

## REPUBLIQUE FRANCAISE - Liberté – Egalité – Fraternité -

#### 7 rue d'Estienne d'Orves – CS 70027 94381 BONNEUIL-SUR-MARNE cedex

#### N°22/DEC/186

#### **DÉCISION DU MAIRE**

# ANIMATION DES GROUPES D'ANALYSE DE PRATIQUES PROFESSIONNELLES EN DIRECTION DES PROFESSIONNELLES DE LA PETITE ENFANCE DE LA VILLE DE BONNEUIL-SUR-MARNE.

Le Maire de BONNEUIL-SUR-MARNE

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n°2021-01-04 du Conseil Municipal du 24 janvier 2021 modifiée, accordant pour la durée du mandat, délégation au Maire et autorisant l'application des dispositions des articles L.2122-17 à L.2122-22 du code général des collectivités territoriales ;

VU le budget de l'exercice en cours ;

VU le projet de contrat avec Madame Laetitia PRUVOST, 15, avenue Charles de Gaulle 78230 Le Pecq COURBEVOIE ;

### DÉCIDE

Article 1er: Il est décidé l'animation des groupes d'analyses de pratiques professionnelles en direction des professionnelles de la petite enfance, le lundi 10 octobre 2022 de 08 heures 30 à 10 heures 30 au multi-accueil Odette RAFFIN, le jeudi 13 octobre 2022 de 08 heures 30 à 10 heures 30 à la crèche familiale, le lundi 21 novembre 2022 de 08 heures 30 à 10 heures 30 au multi-accueil les matins du monde, et le jeudi 24 novembre 2022 de 08 heures 30 à 10 heures 30 à la crèche familiale.

<u>Article 2</u>: Il est retenu pour ce faire Madame Laetitia PRUVOST, pour un montant total des prestations arrêté à la somme de 2 080 € TTC.

Monsieur le Maire, ou son représentant, est autorisé à signer le contrat susvisé, ainsi que toutes les pièces pouvant s'y rapporter.

<u>Article 3</u>: La dépense correspondante sera imputée sur les crédits de fonctionnement du budget de l'exercice en cours.

<u>Article 4</u>: Il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Fait à BONNEUIL-SUR-MARNE, le 16 septembre 2022

\

his ÖZTORUN

Certifié exécutoire par le Maire, Compte tenu de la transmission en Préfecture le 2 1 SEP. 2022 Et de la publication le 2 1 SEP. 2022

Pour le Maire et par délégation : La Directrice Générale des Services Nathalie BOURGEOIS